

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

## E X T R A I T du

### Registre des Délibérations du Conseil Municipal

**L'an DEUX MILLE DIX HUIT et le 22 FEVRIER à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 16 FEVRIER 2018, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Madame Elisabeth BONJEAN, Maire.**

ETAIENT PRESENTS : M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mmes Viviane LOUME-SEIXO - Axelle VERDIERE-BARGAOUI, Adjointes - Mme Dominique DUDOUS - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mme Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Valérianne ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - M. Alexis ARRAS - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - Mrs Bernard DUPOUY - Jesus SIMON - Pascal DAGES - Eric DARRIERE - Mme Sarah DOURTHE - M. Grégory RENDE - Mme Nadine PEYRIN.

ABSENTS ET EXCUSES : - M. Francis PEDARRIOSSE - Mme Laure FAUDEMÉR - M. Bruno CASSEN - Mme Nicole COUTANT - Mme France POUDEX - M. Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON

#### POUVOIRS :

- M. Francis PEDARRIOSSE donne pouvoir à M. Jean-Pierre LALANNE
- Mme Laure FAUDEMÉR donne pouvoir à M. Serge BALAO
- M. Bruno CASSEN donne pouvoir à M. Bruno JANOT
- Mme Nicole COUTANT donne pouvoir à M. Jésus SIMON
- Mme France POUDEX donne pouvoir à M. Pascal DAGES
- M. Julien DUBOIS donne pouvoir à M. Grégory RENDE
- Mme Marie-Constance BERTHELON donne pouvoir à M. Eric DARRIERE

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Marianne BERQUE-MANSAS

#### **OBJET : PRESTATION D'AFFICHAGE SUR LE RESEAU DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND DAX**

En date du 20 décembre 2017, la Communauté d'Agglomération du Grand Dax a approuvé le projet de convention de prestation de communication avec les communes du Grand Dax.

La Communauté d'Agglomération du Grand Dax dispose d'un réseau d'affichage sur son mobilier urbain d'information, sur lequel chaque commune membre peut bénéficier à titre gracieux de la réservation de campagnes d'affichage. La Ville de Dax dispose, pour sa part, d'un minimum de huit campagnes et d'un maximum de dix campagnes annuelles.

Pour l'année 2018, il est proposé d'afficher sur le réseau du Grand Dax, les dix manifestations organisées par la Ville et dont le rayonnement est communautaire :

- Exposition Fossiles (1ère campagne)
- Rencontres à Lire
- Fête du Jeu
- Festival de la photographie
- Abonnements à la saison culturelle
- Feria
- Forum des associations
- Toros y Salsa
- Exposition Fossiles (2ème campagne)
- Dax fête Noël.

Un projet de convention de prestations de communication a été rédigé à cet effet, joint en annexe.

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR LE DR STEPHANE MAUCLAIR, PREMIER MAIRE-ADJOINT  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

APPROUVE le principe des dix campagnes d'affichage précitées de la Ville de Dax, sur le réseau de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax,

AUTORISE Monsieur le 1er Adjoint à signer la convention de prestation de communication avec la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, ainsi que tout document se rapportant à cette délibération.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)  
: 040-214000887-20180222-5-DE.*

**DELIBERE EN SEANCE,  
Les jours, mois et an que dessus,  
Suivent les signatures au registre  
POUR COPIE CONFORME,  
LE MAIRE,**

**Elisabeth BONJEAN  
Présidente de la Communauté  
d'Agglomération du Grand Dax  
Conseillère Régionale Nouvelle-  
Aquitaine**

*Affichée le : 27 Février 2018*

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».